

PARTENARIAT



Les personnes âgées dépendantes d'ici 2020 : perspectives et besoins

Entre 2005 et 2020, la population picarde va continuer de vieillir : une personne sur quatre aura plus de 60 ans en 2020. La population dépendante progressera elle aussi, mais deux fois moins vite que la population âgée. Cette croissance de la population dépendante sera alimentée principalement par les plus de 85 ans. Après 2020, lorsque les premières générations du baby boom viendront grossir la classe d'âge des 75 à 84 ans, la part des personnes âgées dépendantes augmentera de façon plus conséquente.

Lorsqu'intervient la dépendance, la question de rester à domicile ou d'entrer en institution se pose. Le logement de la personne âgée, ses revenus et l'accessibilité aux commerces et services sont autant de facteurs qui influenceront ce choix. L'offre médicale, notamment, est moins présente en Picardie qu'en moyenne. Que ce soit à domicile pour diminuer la charge des aidants ou en institution, la hausse des personnes dépendantes nécessitera de toutes façons une prise en charge collective des besoins d'aide et donc des créations d'emplois. Deux tiers de ces emplois à créer seraient du personnel soignant mais il faut y ajouter une part significative d'emplois d'aide à la vie quotidienne.

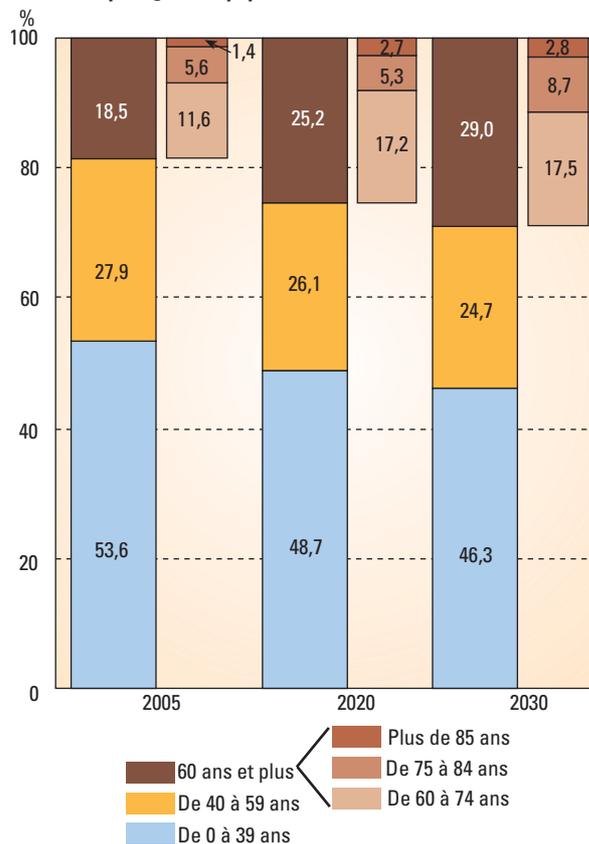
Anne ÉVRARD et Julien FRAICHARD

Insee Picardie

La population de la Picardie va continuer de vieillir. En 2005, les Picards de 60 ans ou plus constituent 18,5 % de la population, ils représenteront le quart des habitants en 2020 et cette part continuera de progresser à l'horizon 2030, où elle atteindrait 29 %. Ce vieillissement rapide de la population amène à s'interroger sur l'évolution des politiques publiques en direction des personnes âgées : retraites, dépenses de santé, mais aussi prise en charge des personnes dépendantes, dont le nombre augmentera dans les années à venir.

La dépendance des personnes âgées est définie par des incapacités à effectuer des actes de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, cuisiner, etc.). Le nombre de personnes potentiellement dépendantes en Picardie devrait

Structure par âge de la population Picarde en 2005, 2020 et 2030



Source : Insee-modèle Omphale 2005, scénario central

augmenter de 5 500 entre 2005 et 2020 pour atteindre environ 33 500 personnes en 2020. La population âgée dépendante augmenterait moitié moins vite que l'ensemble de la population âgée : la population âgée dépendante progresserait de 20 % tandis que la population âgée de plus de 60 ans augmenterait dans le même temps de 40 %.

► Une croissance de la population dépendante alimentée principalement par les plus de 85 ans

Cette augmentation relativement faible s'explique par plusieurs raisons. Le taux de dépendance croît avec l'âge : la dépendance touche un tiers des personnes de plus de 85 ans, une personne sur 10 entre 75 et 84 ans et seulement 3 % des personnes de moins de 75 ans. La croissance des effectifs dépendants sera donc alimentée principalement par les plus de 85 ans. Leur effectif devrait doubler d'ici 2020, mais il reste cependant relativement faible. La dépendance touche également les 75 à 84 ans dont l'effectif stagnerait d'ici 2020. En revanche, il augmenterait après 2020 quand les générations importantes nées après guerre atteindront et dépasseront à leur tour les 75 ans.

Part de personnes âgées, dépendantes ou non, vivant en Picardie à domicile ou chez des proches

| Âges révolus | Population totale | | Population potentiellement dépendante | |
|------------------------------------|-------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 2005 | 2020 | 2005 | 2020 |
| De 60 à 74 ans | 98,4 | 98,5 | 78,1 | 78,6 |
| De 75 à 84 ans | 94,1 | 95,5 | 69,2 | 75,2 |
| 85 ans ou plus | 72,4 | 80,1 | 48,8 | 58,1 |
| Ensemble des 60 ans ou plus | 95,2 | 95,9 | 64,1 | 67,6 |

Note de lecture : en 2005, 48,8 % des personnes dépendantes de plus de 85 ans vivent à domicile (donc, 51,2 % vivent en institution).

Source : Insee, enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 - Omphale, enquête annuelle de recensement 2005

Le recul de l'âge d'entrée dans la dépendance explique également la faible évolution du nombre de personnes âgées dépendantes. L'amélioration globale de la santé a pour effet de réduire le taux de prévalence du phénomène de dépendance à tous les âges. En 2006 en France, l'espérance de vie à la naissance est de 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes. L'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes. Ceci représente une amélioration par rapport à 1995 de 3 ans pour les hommes et de près de 2 ans pour les femmes. Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne et l'absence d'incapacité majeure liée à des maladies chroniques, aux séquelles d'affections aiguës ou de traumatismes.

► Une population dépendante majoritairement féminine

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes âgées : en 2005, 57 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont des femmes. Elles le sont plus encore parmi les personnes âgées dépendantes : 70 % d'entre elles sont des femmes. Cette part diminuera légèrement du fait du rapprochement de l'espérance de vie des hommes de celle des femmes. En Picardie, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes était de 8 ans et demi en 1995, il est de 7 ans en 2006, soit une diminution d'un an et demi qui devrait se poursuivre à l'avenir.

En 2005, 95 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivent à domicile ou chez des proches, cette proportion descend à 72 % pour les personnes âgées de 85 ans ou plus. Les personnes âgées dépendantes vivent moins souvent à domicile : elles sont deux tiers à vivre à domicile et seulement la moitié au-delà de l'âge de 85 ans.

Lorsqu'arrive la dépendance, divers paramètres interviennent dans la possibilité pour une personne âgée de rester vivre à domicile ou d'entrer en institution : le logement dans lequel vit la personne, ses revenus et l'accès aux commerces et services de proximité, notamment à l'offre médicale.

Projections de la population âgée, dépendante ou non, en Picardie à l'horizon 2020

| Âges révolus | Population totale | | | Population dépendante | | |
|------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|------------|
| | 2005 | 2020 | Évolution 2005-2020 (%) | Évolution 2005-2020 (%) | Taux de dépendance (%) | |
| | | | | | 2005 | 2020 |
| De 60 à 74 ans | 217 601 | 331 800 | +52,5 | +19,3 | 3,2 | 2,5 |
| De 75 à 84 ans | 104 393 | 101 500 | -2,7 | -22,2 | 10,4 | 8,4 |
| 85 ans ou plus | 25 679 | 51 700 | +101,4 | +67,3 | 38,3 | 31,8 |
| de 85 à 89 ans | 13 921 | 32 900 | +136,2 | +104,4 | 25,8 | 22,4 |
| de 90 à 94 ans | 9 085 | 15 300 | +68,5 | +55,3 | 46,2 | 42,6 |
| de 95 à 99 ans | 2 673 | 3 500 | +32,2 | +26,6 | 76,5 | 73,2 |
| Ensemble des 60 ans et plus | 347 673 | 485 000 | +39,5 | +20,0 | 7,9 | 6,8 |

Source : Insee, enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 - Omphale, enquête annuelle de recensement 2005

► Le logement : un critère pour rester ou non à domicile

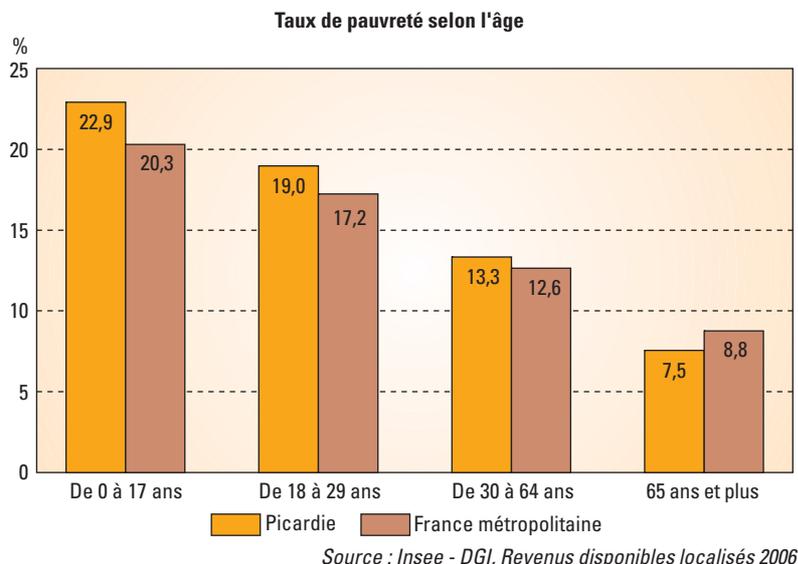
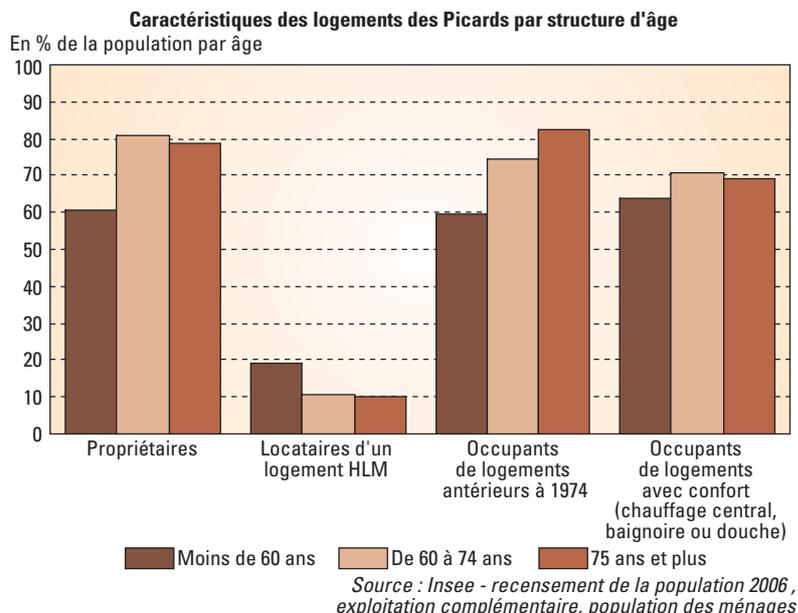
En Picardie, les logements des personnes âgées sont plus anciens que ceux des classes d'âge plus jeunes, mais ils bénéficient en moyenne d'un meilleur confort, car plus souvent équipés de chauffage central et d'une baignoire ou d'une douche. Les personnes âgées vivent souvent seules dans de grands logements : ainsi, plus de la moitié des personnes âgées de plus de 60 ans qui vivent seules occupent des logements d'au moins 4 pièces, et plus du quart des logements d'au moins 5 pièces. Un logement trop grand peut constituer un frein au maintien à domicile. Une maison de plusieurs étages ou un appartement à l'étage sans ascenseur peuvent être source de difficultés de déplacement. Quatre personnes âgées sur cinq sont propriétaires de leur logement en Picardie. Or, être propriétaire apporte un capital et permet de choisir entre rester à domicile ou entrer en institution, avec un éventail plus grand pour choisir celle-ci.

► Les revenus élargissent l'éventail de choix

En Picardie comme en France, le niveau de vie moyen croît avec l'âge du référent fiscal. À tous les âges, les taux de pauvreté sont plus élevés en Picardie qu'en moyenne sauf pour les personnes âgées pour lesquelles ils sont inférieurs d'un peu plus d'un point. Des revenus plus élevés permettent aux personnes âgées qui veulent rester à domicile de recourir à divers services et d'adapter leur logement à leurs besoins. Ils ouvrent à davantage de choix pour la maison de retraite. D'autre part, depuis 2001, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) prend en charge une partie du coût de la dépendance. Elle a permis de renforcer l'aide professionnelle auprès des personnes dépendantes. Gérée par les Conseils généraux, elle s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus résidant à domicile ou en établissement confrontées à des situations de perte d'autonomie.

► Des équipements de proximité moins facilement accessibles dans la région

Rester à domicile peut se révéler difficile si la personne âgée n'a pas facilement accès aux services de proximité. Or, les communes picardes, nombreuses et très petites, disposent en moyenne de 5 équipements sur les 24 équipements de proximité répertoriés, contre presque 8 en France métropolitaine. La plupart des commerces ou services essentiels (boulangeries, coiffeurs, banques...) sont moins présents dans les communes de Picardie qu'en France (ce n'est pas le cas de la Poste autant présente en Picardie qu'à l'échelle nationale). Certes, la Picardie dispose d'un maillage de petites villes bien réparties sur son territoire où les commerces et services sont facilement accessibles pourvu que l'on puisse se déplacer sans difficulté et que l'on dispose d'un moyen de locomotion. L'offre médicale (médecins, chirurgiens



dentistes ou infirmiers) est également nettement sous représentée en Picardie. La Picardie comprend la plus faible densité (par nombre d'habitants) en médecins généralistes de toutes les régions métropolitaines françaises.

► Un maintien à domicile prolongé

D'après les résultats de la projection (cf. encadré méthodologique), le nombre de personnes âgées dépendantes vivant à leur domicile s'accroîtrait dans les décennies à venir. Parmi les 5 500 personnes âgées dépendantes supplémentaires en Picardie entre 2005 et 2020, 4 500 devraient demeurer à domicile et 1 000 entrer en institution. Le recul de l'âge d'entrée en dépendance entraînerait une stabilisation des effectifs des personnes âgées dépendantes en institution. L'allongement de la durée de la vie permet une vie en couple plus longue et facilite le maintien à domicile. Les personnes seules de plus de 85 ans peuvent

en outre bénéficier de l'aide de leurs enfants parfois déjà retraités.

► **Le maintien à domicile nécessite le concours des familles et le soutien des politiques sociales**

Le maintien à domicile est privilégié par les intéressés. Des études montrent que nous refusons l'institutionnalisation de nos fins de vie. D'après un sondage CSA-MAAF réalisé en 2003, deux tiers des personnes enquêtées souhaiteraient rester vivre à leur domicile, 18 % opteraient pour une maison de retraite et 16 % préféreraient vivre chez leurs proches. Ce souhait des personnes âgées de continuer à vivre chez elles est favorisé par une politique de maintien des personnes âgées à domicile, mise en œuvre depuis plusieurs années (Services de soins infirmiers à domicile, développement des structures d'accueil temporaires, aides ménagère, APA, téléalarme, aides fiscales à l'emploi à domicile).

La plupart des personnes qui prennent soin d'un proche (les "aidants") sont des femmes de 40 à 60 ans qui gèrent aussi leurs enfants et parfois même leurs petits-enfants. Être aidant est difficile et prend du temps. Un Français sur trois a déjà dans son entourage une personne dépendante. Les liens inter-générationnels ont tendance à se distendre et à espacer les relations de soutien traditionnelles. De plus, quelle

que soit son implication, l'entourage familial ne peut pas assumer seul tous les besoins d'aide des personnes âgées dépendantes et risque de s'épuiser de l'absence de services professionnels. Il faut donc créer de vrais métiers de service pour répondre aux besoins de la dépendance à domicile.

Pour faire face à cette plus grande dépendance à domicile, il faudrait, selon le modèle de projection, créer 3 000 emplois supplémentaires d'ici 2020. Une grande partie de ce personnel supplémentaire correspondrait à une aide à la vie quotidienne : un peu plus de 2 000 emplois d'aides ménagères, aides à domicile ou auxiliaires de vie sociale seraient à créer. L'autre partie serait du personnel soignant, composé surtout d'aides soignants et d'infirmiers (environ 400 de chaque).

► **Plus de la moitié des emplois à créer en institution seraient des emplois d'aides soignants**

Lorsque la dépendance s'accroît, l'entrée en institution s'avère souvent inéluctable. Selon les hypothèses du Centre d'analyse stratégique (CAS) qui prévoit un rattrapage du taux d'encadrement en institution, entre 3 700 et 4 600 emplois supplémentaires devraient y être créés sur la période considérée (entre 2004 et 2020) dans la région. Parmi ces emplois, 60 %

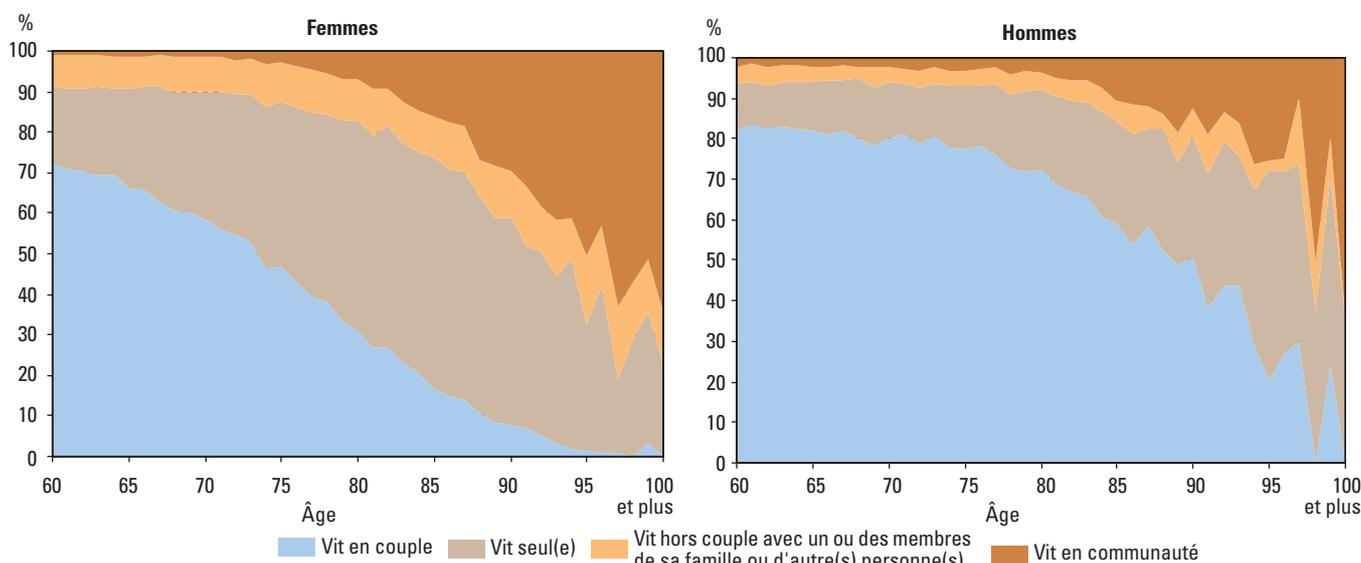
Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent en couple

Les personnes en institution sont majoritairement des femmes : en Picardie, 70 % des personnes vivant en institution sont des femmes, et 76 % des personnes dépendantes vivant en institution sont aussi des femmes. La part des hommes devrait cependant augmenter de 5 points d'ici 2020 en raison du rapprochement de leur espérance de vie de celle des femmes.

Aujourd'hui, en Picardie, les trois quarts des hommes de plus de 60 ans vivent en couple contre à peine la moitié des femmes. À

90 ans, seulement 10 % des femmes vivent encore en couple contre la moitié des hommes. Le veuvage est en effet nettement plus fréquent chez les femmes car leur espérance de vie est plus longue et dans un couple, la femme est généralement plus jeune que l'homme. Plus longtemps valide, la femme aide plus souvent son compagnon que l'inverse.

Mode de cohabitation des 60 ans et plus en Picardie



Source : Insee - recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

seraient formés de personnel soignant dont un nombre élevé d'aides soignants (près de 1 900). Pour mieux prendre en compte les besoins pour les actes de la vie sociale des résidents, l'encadrement en personnel de service et d'animation devrait également progresser de 600 à 700 personnes.

L'allongement de la durée de vie laisse présager une augmentation du nombre de personnes très dépendantes : + 20 % entre 2005 et 2020 (soit près de 2 300 personnes supplémentaires en Picardie), au même rythme que celle des personnes dépendantes. La maladie d'Alzheimer est une des causes de la dépendance lourde chez le sujet âgé : aujourd'hui, en France, à partir de 85 ans, une femme sur quatre et un homme sur cinq en sont atteints. Ces dépendances lourdes exigent des qualifications des soignants adaptées.

► En Picardie, un déficit de spécialistes mais de nombreuses places d'hébergements

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales souligne que la Picardie est confrontée à d'importants déficits en professionnels qualifiés, dans les métiers du sanitaire notamment, au regard de la densité présente dans les autres régions. La Picardie est

nettement en retard quant à la présence de spécialistes sur son territoire : en 2008, elle disposait de 47 spécialistes de santé pour 100 000 habitants contre 87 en moyenne nationale, ce qui la place en dernière position des régions loin derrière la Basse-Normandie, qui se situait en avant-dernière position avec 59 spécialistes pour 100 000 habitants.

En revanche, la Picardie dispose du meilleur taux de toutes les régions françaises pour l'équipement en lits médicalisés pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus (138 lits en Picardie contre 98 en moyenne nationale). Elle est également bien placée pour l'équipement en places de services de soins à domicile (19,4 % contre 17,4 % en moyenne nationale). Enfin, elle se situe un peu au-dessus de la moyenne pour le taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour personnes âgées. La Picardie est d'ailleurs la région française dont les institutions accueillent le plus de personnes âgées venues d'autres régions : 12 % des personnes âgées de plus de 60 ans présentes dans les établissements picards de court, moyen ou long séjour proviennent d'autres régions et parmi elles, les deux tiers sont originaires d'Île-de-France. Ces personnes venues d'Île-de-France se concentrent surtout dans les maisons de retraite du sud de l'Oise et de Compiègne. ■

L'emploi supplémentaire induit par la dépendance entre 2004 et 2020 (en ETP)

| Catégorie de personnel | Emplois supplémentaires | | Répartition des emplois supplémentaires | |
|---|--|--------------|---|--------------|
| | bas | haut | bas | haut |
| Personnel soignant à domicile : | 883 | | 29,4 | |
| Aide soignant | 421 | | 14,0 | |
| Infirmier, service de soins infirmiers | 400 | | 13,3 | |
| Kinésithérapeute | 62 | | 2,1 | |
| Personnel d'aide à la vie quotidienne à domicile : | 2 123 | | 70,6 | |
| Aide ménagère, aide à domicile, auxiliaire de vie sociale | 2 123 | | 70,6 | |
| Emplois à domicile | 3 006 | | 100,0 | |
| | Hypothèses du Centre d'Analyse Stratégique* | | | |
| | bas | haut | bas | haut |
| Personnel soignant en institution : | 2 248 | | 61,0 | |
| Aide soignant et aide-médecin psychologique (AMP) | 1 898 | 2 523 | 51,5 | 54,9 |
| Infirmier | 313 | 530 | 8,5 | 11,5 |
| Personnel médical et paramédical hors infirmier | 37 | 300 | 1,0 | 6,5 |
| Personnel d'aide à la vie quotidienne en institution : | 1 098 | | 29,8 | |
| Personnel éducatif, social et d'animation (hors AMP) | 300 | 324 | 8,1 | 7,1 |
| Agent de service et agent d'entretien | 798 | 498 | 21,7 | 10,8 |
| Personnel des services généraux (hors ménage) | 67 | 67 | 1,8 | 1,5 |
| Personnel administratif et de direction | 270 | 352 | 7,3 | 7,7 |
| Emplois en institution | 3 683 | 4 594 | 100,0 | 100,0 |

*Voir méthodologie page 6

Source : enquête auprès des bénéficiaires de l'APA 2003-DREES ; enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999

Méthodologie

Projection du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes :

La méthode utilisée ici pour projeter la population potentiellement dépendante entre 2005 et 2020 consiste à appliquer des taux de dépendance aux populations départementales 2005 et 2020, par sexe et âge. La population départementale 2005 du nouveau recensement de la population est projetée en 2020 selon les tendances démographiques de la période 1990-2005. On postule qu'à âge égal, le taux de dépendance des

personnes âgées est d'autant plus fort que le risque de décès est élevé. Cette méthode tient compte des disparités de morbidité entre régions. Elle repose essentiellement sur l'enquête HID (Handicaps-Incapacités-Dépendance) de 1998-1999. Il faut noter que la dépendance au sens de cette enquête correspond à une dépendance ressentie et déclarée.

Projection du nombre d'emplois induits par la dépendance à domicile et en institution :

Pour mesurer l'emploi en institution, on fait évoluer le nombre de résidents selon les hypothèses formulées par le CAS (Centre d'Analyse Stratégique). Ce nombre de résidents est mesuré à partir du nombre de places par catégorie d'établissements au 1^{er} janvier 2008 extrait du fichier FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux) et du taux d'occupation par catégorie d'établissements au 1^{er} janvier 2004 donné par l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées réalisée par la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques).

Le taux d'encadrement en institution évolue suivant deux hypothèses du CAS :

- **Hypothèse basse du CAS** : Les évolutions reposent sur l'hypothèse de croissance progressive des effectifs soignants en rapport avec la progression de la dépendance des personnes hébergées et un effort soutenu sur l'animation pour s'adapter aux besoins futurs des personnes âgées dépendantes.

- **Hypothèse haute du CAS** : Les évolutions reposent sur l'hypothèse de croissance rapide, diversifiée et durable des personnels pour s'adapter aux besoins futurs des personnes âgées dépendantes.

Dans ces deux hypothèses, les évolutions des taux d'encadrement correspondent à deux phases distinctes :

- **Sur la période 2005-2010**, un effort soutenu est fait pour rattraper le retard en matière de taux d'encadrement, particulièrement sur le taux d'encadrement soignant. On fait aussi progresser les taux d'encadrement en personnel de service et en personnel d'animation pour mieux prendre en compte les besoins pour les actes de la vie sociale des résidents.

- **Sur 2010-2025**, les évolutions des taux d'encadrement reposent sur un effet structurel lié à la hausse du niveau de dépendance des résidents. Parallèlement, le nombre de personnels en charge de l'administration augmente avec le nombre de personnels à gérer.

Pour mesurer l'emploi à domicile, on utilise les rapports d'activité des SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) qui fournissent l'effectif physique par catégorie de personnel au 1^{er} janvier 2003 pour la région, l'enquête faite par la DREES auprès des bénéficiaires de l'APA en 2003 et l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 de l'Insee.

On calcule pour chaque année de 2003 à 2020 et chaque département, pour une catégorie professionnelle et une année données, le volume horaire mensuel du temps passé par les intervenants professionnels que l'on convertit ensuite en ETP (équivalent temps plein).

L'hypothèse d'évolution du CAS suppose que le taux de recours à un infirmier, un kinésithérapeute, une aide ménagère, une aide à domicile, une auxiliaire de vie sociale est inchangé de 2003 à 2020 car les besoins sont satisfaits en 2003. En revanche, le taux de recours à un aide-soignant évolue car il s'agit d'améliorer la réponse aux besoins des personnes âgées dépendantes. En outre, le CAS relève un déficit d'aide en termes de volume horaire vis-à-vis des personnes âgées dépendantes qui vivent seules, ce qui suppose que les pouvoirs publics favorisent le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes par une augmentation sensible du financement de l'aide professionnelle par le biais de l'APA.

Pour en savoir plus

« Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 » Julie Prévot, Études et résultats, DREES, 2009.

« La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040 » Michel Duée, Cyril Rebillard, Données sociales 2006, Insee, 2006.

« Rapport - Personnes âgées dépendantes : bâtir le scénario du libre choix », Centre d'analyse stratégique n°2-2006, la Documentation française.

Toute la documentation sur les personnes âgées sur le site : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>